

M. l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Nous démarrons cette nouvelle année scolaire avec des inquiétudes :

- Nombre de réformes arrivées cet été ne vont simplifier la tâche ni des directeurs ni des adjoints. La mise en place des PIAL, les formulaires pour l'aménagement de la scolarité des PS, sont des exemples de ces nouvelles tâches supplémentaires. Quelles dispositions ont été prévues par l'administration pour les accompagner ? Les IEN et les équipes de circonscription seront-ils les seuls recours pour les équipes pédagogiques afin de mener à bien ces missions qui s'empilent ?
- Nombre de collègues dans les écoles vont mettre en œuvre des programmes qu'ils doivent à nouveau « réajuster ». Ils sont fatigués de ces modifications successives, dont ils perçoivent mal le sens. Ils doivent absorber - souvent très rapidement - ces modifications qui viennent d'en haut et sont perçues comme technocratiques et déconnectées de la vraie vie.
- Le ministre insiste sur l'école inclusive. Or, ces annonces ne deviendraient réalité que si elles étaient accompagnées par des moyens des ambitions affichées. Au contraire, nous assistons à une multiplication des mutualisations d'AVS, donc à une diminution du temps de présence auprès de chaque enfant notifié. Dans les faits, ce seront bien les conditions de travail de nos collègues qui seront encore dégradées.
- Concernant l'ASH toujours, des élèves sont en Segpa ou en Ulis ou maintenus en GS par défaut de places dans les IME ou dans les ITEP. Où en est le travail engagé avec l'Agence Régionale de Santé ?

– Au sujet des ineat-exeat :

Le SE-Unsa déplore toujours que tant de demandes continuent à ne pas aboutir. Elles émanent de collègues qui souhaitent simplement se rapprocher de leur famille (donc du domicile familial) et qui sont parfois dans l'obligation de demander une disponibilité.

Nous déplorons la position du DASEN de la Somme qui, hier en CAPD, a refusé d'accorder des INEAT aux collègues venant de l'Oise au motif **inacceptable** de ne pas creuser le déficit de notre département... Il a ainsi accordé des INEAT aux collègues de l'Aisne... Cette situation est totalement inéquitable !

– Parlons à présent des évaluations nationales CP/CE1 2019...

Pour le SE-Unsa, ce dispositif imposé ne constitue toujours pas une plus-value pour les enseignants et pour les élèves. La confusion persiste sur leur finalité, vacillant entre évaluations diagnostiques et évaluation de la performance du système. Pour nous, des évaluations nationales ne peuvent être que des outils au service des équipes, outils centrés sur une fonction diagnostique. Les enseignants ont en effet reconnu une très faible utilité à ces évaluations, notamment pour déceler des difficultés qu'ils n'auraient pas déjà repérées. Concernant le contenu, les retours critiques des mêmes enseignants et des organisations syndicales ont souligné le caractère inapproprié de certains exercices. Ils seront pourtant maintenus dans le protocole 2019. **Cette surdit  minist rielle est incompr hensible !**

En outre, la r elle surcharge de travail induite par ces  valuations se fait au d triment des activit s d'enseignement et des autres activit s professionnelles (pr paration, correction,  quipes  ducatives,  quipes de suivis de scolarisations, rencontres avec les familles). Le SE-Unsa demande d'accorder une compensation   tous les enseignants concern s par la saisie des r ponses des  l ves. Si le ministre n'y donnait pas suite, nous solliciterons l' chelon d partemental pour leur octroyer cette compensation qui n'est que justice...

Merci de votre attention.